

Déclaration du SNUipp-FSU au comité national de suivi des rythmes

Ce lundi 7 octobre, le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre lors du comité national de suivi des rythmes scolaires. Si, un mois après la rentrée, l'heure n'est pas encore au bilan définitif, nous estimons qu'il faut dresser de premiers constats objectifs d'une mise en oeuvre des nouveaux rythmes très inégale d'une école à l'autre. Là, où les organisations de la journée et de la semaine donnent de premières satisfactions, nous constatons qu'elles sont le fruit d'un vrai travail de co-élaboration avec tous les partenaires dont les enseignants. Ces exemples montrent qu'il est possible de trouver des solutions et les principes qui y ont été appliqués devraient être regardés de prêt : concertation et réelle prise en compte des demandes de tous les acteurs, locaux laissés à disposition des enseignants, financement des activités pour assurer la gratuité, mais surtout du temps dans la réflexion permettant de trouver des solutions avant la mise en place.

A l'opposé, partout où des schémas n'ont pas été pensées entre tous les acteurs, les organisations du temps se déploient de manière chaotiques et bricolés entraînant des dysfonctionnements réels : non prise en compte des besoins spécifiques des enfants de maternelle, occupations imposées et non réfléchies des salles de classe, cohérence insatisfaisante des temps scolaires et périscolaires, horaires des APC parfois soumis aux contraintes des mairies, diminution du temps d'intervention des ASEM dans les classes au profit du périscolaire, manque d'animateurs, absence d'activités périscolaires, ...

Réunir les comités de suivi départementaux

Il est temps de tirer les leçons de ces premières semaines aussi bien pour les 20 % d'écoles actuellement dans les nouveaux rythmes que pour les 80 % concernés par 2014. Dans les départements, nous demandons la convocation de tous les comités de suivi. Ville par ville, les situations problématiques doivent être étudiées et des solutions apportées en sortant du face à face local entre l'école et la mairie. Partout, où il y a blocage comme à Aubervilliers par exemple, il faut tout remettre à plat. De nouvelles organisations des rythmes scolaires doivent être retravaillées et validées à l'issue d'une vraie concertation aboutissant à un consensus de la communauté éducative. Ces comités doivent aussi suivre les conditions de préparation pour 2014 et s'assurer que les propositions d'aménagement du temps scolaires sont construites dans l'intérêt des enfants et avec les enseignants.

Ouvrir des discussions au ministère pour la réécriture du décret

Au niveau national, nous demandons au ministre d'ouvrir des discussions pour la réécriture du décret. Nous sommes favorables à une meilleure répartition des temps scolaires avec des journées de classe plus courtes et bien articulées avec le périscolaire. Le décret actuel est un carcan qui a été pensé comme si les besoins des enfants quelque soit leur âge mais aussi toutes les ressources des écoles étaient tous les mêmes. Or, ce n'est pas le cas. Pour avancer, il faut donc offrir davantage de souplesse : des organisations adaptées à l'âge des enfants de maternelle, ou comme celle de Poitiers, (2 semaines de 25 heures et une semaine à 22h), ou celles expérimentés par la chronobiologiste Claire Leconte dans le Nord... D'autres sont à inventer... Nous voulons que la communauté éducative ait la possibilité d'explorer toutes ces pistes afin de permettre à tous les élèves et à tous les enseignants de bénéficier d'un changement de rythmes réussi, serein et de qualité.

En tout état de cause, le nouveau décret devra s'inscrire dans un cadre conjuguant adhésion, adaptation et égalité.

L'organisation de la semaine scolaire doit emporter l'adhésion de la communauté éducative au sein de cet espace de concertation qu'est le conseil d'école. C'est une des

conditions, incontournable, de la réussite de toute réforme des rythmes.

Les organisations de la semaine doivent s'adapter aux réalités locales et dégager du temps pour les besoins professionnels des enseignants, notamment pour travailler en équipe. En effet, allongement imposé de la pause méridienne, animations pédagogiques ou réunions de concertation reportées les mercredis après-midi ou en fin de journée : nous refusons que les modifications des rythmes se traduisent par un allongement contraint de l'amplitude du temps de travail à l'école et qu'elles entraînent une dégradation des conditions de ce travail. Avec plus de 43 heures de travail par semaine selon l'OCDE, dans un contexte, faut-il le rappeler, de gel des salaires, la barque des enseignants des écoles dans notre pays est déjà actuellement beaucoup trop chargée.

L'Etat qui a lancé cette réforme doit assurer l'égalité entre les élèves et entre les écoles. Des garanties financières sont nécessaires pour assurer qualité et gratuité des activités périscolaires pour l'ensemble des élèves.

La réussite des élèves, c'est avant tout sur le temps de classe

Nous rencontrons actuellement des milliers de collègues dans le pays. Nous voulons alerter le ministre sur le mécontentement voire l'exaspération qui grandissent sur les conditions de travail. D'une manière générale, la charge de travail des collègues et particulièrement des directrices et directeurs d'école s'est encore alourdie avec de nouvelles sollicitations administratives et de nouveaux tableaux à remplir. Dans le même temps, ici et là injonctions et caporalisme se poursuivent. Stop ! La coupe est pleine. Nous réitérons nos propositions : la réussite des enfants ne peut se résumer à une réorganisation du temps sur la semaine et nécessite des changements sur le temps de classe. Il faut permettre à nos collègues de faire fonctionner le temps scolaire en toute sérénité. Il est grand temps aujourd'hui d'ouvrir les discussions. Pour leur part, les personnels y sont prêts.

Au SNUipp-FSU, nous continuons d'être exigeant pour l'école, la réussite des élèves et les conditions de travail des enseignants.